

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
DÉPARTEMENT DU JURA

Commune de
Mignovillard
Petit-Villard - Froidefontaine - Essavilly
Communailes-en-Montagne

REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE **MIGNOVILLARD**

DCM_20201207_06

Séance du 7 décembre 2020

Nombre de conseillers municipaux

- En exercice : 19
- Présents : 16
- Votants : 19

Date de la convocation :

30 novembre 2020

Date d'affichage du compte rendu :

11 décembre 2020

L'an deux mil vingt, le sept décembre à vingt heures, le conseil municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. Florent SERRETTE, maire.

Étaient présents : Florent SERRETTE, Gérard MUGNIOT, Carmen VALLET, Pascale DUSSOUILLEZ, Joël ALPY, Camille BARBAZ, Olivier BLANCHARD, Aurore BRULPORT, Olivier BOILLOT, Stéphanie BRANTUS, Jacques DAYET, Maxime FOURNY, Étienne MILLET, Philippe SCHENCK, Martial VERNEREY, Valérie VUILLERMOT.

Étaient absents excusés : Anne-Marie MIVELLE (procuration à Carmen VALLET), Lydie CHANEZ (procuration à Gérard MUGNIOT), Michaël FUMEY (procuration à Pascale DUSSOUILLEZ).

Mme Valérie VUILLERMOT a été désignée secrétaire de séance.

Objet : Rénovation de la Mairie

Demande de subventions « Plan de relance » et DETR

Il est prévu la rénovation et l'amélioration de l'éclairage de la salle du conseil municipal, son isolation acoustique et son équipement en moyens de vidéoprojection fixe. Par ailleurs, une porte sera créée entre le bureau du maire et la petite salle de réunion qui est transformée en bureau en raison des consignes sanitaires.

Le budget prévisionnel pour cette opération est de 24 500 € HT :

Postes de dépenses	Budget (HT)
Plaques du grenier	500 €
Electricité	5 000 €
Vidéoprojection	2 300 €
Acoustique salle du CM	15 000 €

Ouverture porte bureau	700 €
Mobilier	1 000 €
Total	24 500 €

Le plan de financement est le suivant :

Cas de subventions État, Département, Communauté de communes

Organisme	Taux	Montant
État (DETR)	25 %	6 125 €
Département du Jura	25 %	6 125 €
Comcom Champagne Nozeroy Jura	25 %	6 125 €
Autofinancement	25 %	6 125 €
		24 500 €

Cas de subventions Département, Communauté de communes

Organisme	Taux	Montant
Département du Jura	33 %	6 125 €
Comcom Champagne Nozeroy Jura	33 %	6 125 €
Autofinancement	33 %	6 125 €
		24 500 €

Le conseil municipal, à l'unanimité :

- adopte le projet de rénovation de la Mairie et arrête les modalités de financement ;
- approuve le plan de financement prévisionnel ;
- s'engage à prendre en autofinancement la part qui ne serait pas obtenue au titre des subventions ;
- autorise M. le Maire à signer tout document relatif à cette opération.

Ainsi délibéré les jour, mois et an susdits.



Le Maire,
Florent SERRETTE

A handwritten signature in blue ink, corresponding to the name Florent Serrette.